

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle
ARRONDISSEMENT
Nancy
CANTON
Meine-au-Santois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU SANTOIS
Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze mars, à vingt heures trente, le conseil communautaire, convoqué le 07/03/2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Maison des Animations de Vaudigny, sous la présidence de M. Jérôme KLEIN, Président.

Afférents au conseil communautaire	70
Procurations	5
Votants	56

Date de la convocation
07/03//2024

Date d'affichage
28/03/2024

Objet de la délibération :
Tableau des effectifs

N°026/2024

PRÉSENTS : M. VOINOT Etienne ; M. LEGENDRE Jean-Baptiste (suppléant) ; M. LEMOINE Dominique ; M. BOULANGER Jean-Marc ; M. THOMASSIN Jean-Philippe ; M. CHIARAVALLI Bruno ; M. ROBERT Jean-Paul ; Mme GRILLET Mireille ; M. FAYS Xavier ; M. TIMON Yann (suppléant) ; Mme HAYE Bénédicte ; M. JEANDEL Mathieu ; M. DEPRUGNEY Eric ; M. PIERRAT Eric ; Mme THIRION Barbara ; M. KLEIN Jérôme ; M. DUBREUCQ Jean-Loup ; M. BARBIER Julien (suppléant) ; Mme SCHLACHTER Marie Madeleine ; M. PY François ; M. SCHROTZENBERGER Vincent ; M. MOREAU Francis (suppléant) ; M. BARBEZANT Maurice ; Mme MARTIN Patricia ; M. DAVILLER Sébastien ; M. GRAEFFLY Patrick ; M. HENRION Michel ; M. GODFROY Gilbert ; M. MANGIN Jacques ; M. BRUNNER Gauthier ; M. GODEY Alain ; Mme DAMIEN Viviane ; M. STOLL Vincent ; M. TOUSSAINT NOVIANT François ; M. COLIN Stéphane ; M. MOUGENOT Alain ; M. MUNGER Georges ; M. GASS Patrick ; M. LAMBINET Didier ; Mme SIRON Marie-France ; M. HURIET Dominique ; M. FRANCOIS Marc et M. ZIMMER Alexandre.

ABSENTS : M. PERROTEZ Eric ; M. WEBER Alain ; M. MARTIN Michaël ; M. SAINT MIHIEL Mathieu ; M. PARGON Nicolas ; M. BERY Daniel ; M. PEIGNIER Bernard ; M. BERGE Olivier ; M. DE MITRY Jean-Hyacinthe ; Mme CLAUDE Dominique ; Mme BRUSSEAUX Bénédicte ; M. TROTOT Francis ; Mme BRETON Clara ; M. XEMAY François ; Mme CLEMENT Stéphanie ; Mme THOMAS Bernadette ; M. MAHUT Loïc ; M. PEREAUX Rémi ; et Mme LANOIS Coralie.

EXCUSES : Mme MEYER Brigitte ; Mme BELLOT Nicole ; M. THOUVENIN Ludovic ; M. HENRY Jean-Daniel ; M. VALLANCE Pierre ; M. MARLIER Jean-Marie ; Mme PERNOT-TREVILLOT Geneviève ; M. CHESINI Romuald ; M. SALGUEIRO Victor ; M. NICOLAS Thierry ; M. LECLERC Augustin et Mme SCHUBNEL Catherine.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, M. Patrick GRAEFFLY a été élu secrétaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Suite à cette modification de quotité, il convient de réactualiser notre tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS 01/03/2024

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché principal	A	0	
Attaché	A	8	6 postes temps complets - 2 postes à temps non complet (80%)
Rédacteur principal 1ère classe	B	0	
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1 poste à temps complet
Rédacteur	B	0	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	1 poste à temps complet - 1 poste à 8h
Adjoint administratif	C	3	2 postes à temps complet - 1 poste à temps non complet (90%)
FILIERE TECHNIQUE			
Ingénieur	A	1	1 poste à temps complet
Technicien principal de 1ère classe	B	1	1 poste à temps complet
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1 poste à temps complet
Technicien	B	1	1 poste à temps complet
Adjoint technique territorial de 1ère classe	C	0	
Adjoint technique territorial de 2ème classe	C	0	
Adjoint technique territorial	C	1	1 poste à temps complet
FILIERE SOCIALE			
Educateur de jeunes enfants	A	1	1 poste à temps complet
TOTAL		20	

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de valider l'actualisation du tableau des effectifs au 1 er mars 2024.

Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale 5 place de la Carrière, C.O. n°20038, 54036 NANCY CEDEX, soit par voie électronique à partir du site de téléprocédure : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture

le 28/03/2024

Et Publication ou Notification
Le 28/03/2024



Fait et délibéré à Vaudigny
Le président de la Communauté de Communes
du
PAYS DU SAINTOIS

Jérôme KLEIN,

